

Département de l'Eure-et-Loir

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une **utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

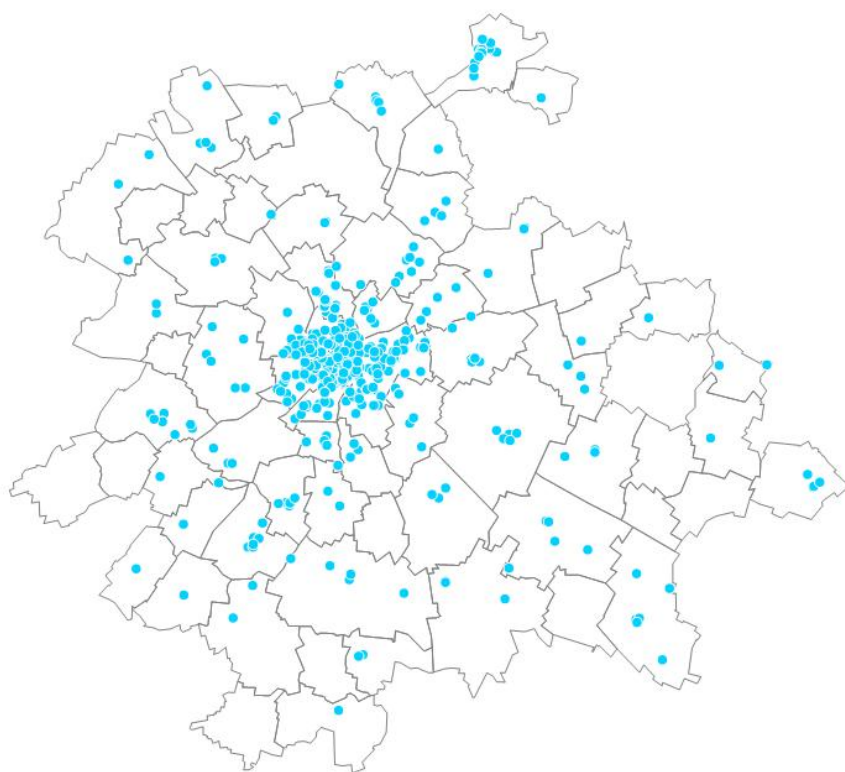
Les chiffres clés de l'emploi

L'ESS représente **11,2% des établissements employeurs*** qui emploient **10,1% des salariés*** travaillant sur le territoire de votre métropole.

Les trois secteurs les plus dynamiques sont*:

- **L'Action Sociale**, avec 89 établissements employant 2 459 salariés, notamment les activités liées à l'**Hébergement médicosocial et social** ;
- Les **Activités Financières et d'Assurance**, avec 64 établissements employant 871 personnes ;
- **L'Enseignement**, avec 33 établissements employant 691 personnes.

Implantation des établissements employeurs ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre d'établissements de l'ESS	Part des établissements de l'ESS
Chartres Métropole	5 525	10,1%	502	11,2%
Eure-et-Loir	11 679	9,8%	1 420	11,0%
Centre-Val de Loire	8 803	10,9%	8 803	10,9%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 31/12/2019